



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BALL-TRAP ET DE TIR A BALLE

14, rue Avaulée – 92240 MALAKOFF Tél : 01 41 41 05 05 Fax : 01 41 41 02 00

E. Mail : FFBT.BALLTRAP@wanadoo.fr

Association régie par la loi de 1901 – J.O. du 31/07/85, Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

CHAMPIONNAT DE FRANCE CORPORATIF DE FOSSE UNIVERSELLE

Les 10 & 11 juillet au BTC AUNIS (79)

A retourner avant le 26 juin 2010 (le cachet de la poste faisant foi)

Nom de l'Entreprise :

La section Ball-trap de l'entreprise doit-être affiliée à la FFBT

La présente demande sera obligatoirement accompagnée d'une attestation de l'entreprise

Nom du groupement sportif : Numéro FFBT :

Nom du responsable : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

☎ : 📠 : Courriel :@.....

Désire inscrire les tireurs dont les noms suivent au Championnat de France Corporatif de Parcours de Chasse, organisé par la Ligue du Centre FFBT sur :

le stand du BTC AUNIS

Noms	Prénoms	N° de Licence
1-
2-
3-
4-
5-
6-
7-
8-
9-

Et ... équipe (s) de l'entreprise composées de trois tireurs dont les noms seront déposés au secrétariat de la compétition avant le premier coup de fusil. **(Une équipe au moins est obligatoire)**

En outre, je certifie que les tireurs inscrits ci-dessus sont employés depuis plus de six mois ou sont des ayants droits correspondant à la définition rappelée au verso et que tous sont titulaires de la licence FFBT de l'année en cours.

Service du personnel (ou DRH)

Responsable du groupement sportif

Nom du Responsable :

Nom du Responsable :

A : le :

A : Le :

Signature

Signature

Cachet

Cachet

RAPPELS & MODALITES D'INSCRIPTIONS

Les compétitions corporatives sont des pratiques de loisir organisées pour le monde associatif, donc en équipe. A ce titre, il convient de souligner leur caractère festif. Le ball-trap est aussi un sport individuel et chaque participant sera également classé suivant les normes en vigueur à la FFBT.

Le but des championnats est de promouvoir le sport dans les entreprises et rassembler le plus grand nombre de tireurs.

Chaque entreprise devra exposer, sous forme d'un panneau publicitaire d'environ 2 m², ses spécificités.

La compétition ouverte à tous les licenciés se déroule en deux jours en 150 plateaux sur trois lignes de quatre (ou cinq) postes.

Les participants ne répondant pas aux critères exigés, s'ils sont retenus, seront classés "hors concours".

On entend par ayant droit :

- ✓ Les ascendants et descendants à charge.
- ✓ Les conjoints et paxés, ainsi que les personnes vivant notoirement maritalement et leurs descendants à charge.
- ✓ Les retraités de l'entreprise et leurs ayants droits.

Les salariés d'entreprises de sous-traitance, travaillant en continu depuis plus de cinq ans sans interruption sur le site, pourront être incorporés comme tireurs corpo dans l'association d'accueil.

Les tarifs :

- Séniors, vétérans & super vétérans : 86 €
- Femmes (Dames, cadettes & juniors filles) : 38 €
- Cadets & juniors garçons : 38 €
- Equipe de trois tireurs de la même entreprise : 33 €

Classement des équipes : seule la meilleure équipe de l'entreprise sera classée. Les autres apparaîtront au palmarès "toutes équipes".

Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée du règlement total par chèque.

Récapitulatif des inscriptions :

Désignation	Nombre	Tarif	Total
Vét. Super vét. & séniors		86,00	
Femmes		38,00	
Cadets & juniors G		38,00	
Equipe		33,00	
		TOTAL	

Ci-joint le règlement par chèque n° de la banque :